ABONNEMENT. saamur i

on s'abonne s

A SAUMUR,

Au bureau du Journal

a en envoyant un mandat

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Annonces, la ligne. . . 20 c.

RÉSERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

> On s'abonne : A PARIS,

A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

L'sbonnement continue jusqu'à réception d'un arts conmire. - L'abonnemen! delt être payé d'avancs.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 JUIN

LE DOSSIER DE FERRY.

On ne saurait donner trop de publicité, pour l'édification de nos compatriotes, aux lettres que l'amiral Courbet a écrites à bord du Bayard, du mois de septembre 4883 au mois de mars 1885. Elles étaient adressées, dil le Mémorial de la Loire, aux nombreux amis que l'amiral possédait dans le département de la Loire et qu'il aimait à venir visiter dès que les loisirs de sa rude carrière lelui permettaient.

Ces pages, tracées rapidement pour l'inlimité, n'étaient pas destinées à la publicité, et il a fallu les circonstances exceptionnelles que nous traversons pour qu'elles aient vu le grand jour.

L'espace nous manque pour les donner en entier, nous en reproduirons les parties les plus saillantes et qui nous paraîtront les plus aptes à mieux faire juger la polilique de nos gouvernants d'aventure.

» Bayard, 6 septembre 1883.

» ... Nos adversaires les plus acharnés sont les Pavillons-Noirs. Je ne vous apprendrai pas que ce sont des bandes recrutées parmi les déserteurs ou dans les rangs de l'armée chinoise massée sur la frontière; soutenues à peu près ouvertement par le gouvernement chinois. Pour leur faire lâcher pied, il faut leur infliger un éclatant échec ou convaincre la Chine qu'elle aura la guerre arec la France pour peu qu'elle continue tes menées hostiles. Mais avec les hésitations permanentes de nos maîtres, soit en malière de subsides, soit en matière de diplomatie, cela peut durer encore long-

» A. Courbet. »

Bayard, 9 novembre 1883. Nous sommes dans un pétrin dont les tenforts annoncés ne suffiront peut-être pas hous liver. La Chine nous fait ouvertement la guerre, sur le territoire que le traité de

Hué a placé sous notre protectorat; et le gouvernement n'a pas eu l'énergie de la lui déclarer, de bombarder ses ports, de ruiner sa marine. C'est l'unique moyen d'en finir, et, faute de l'employer, nous serons peutêlre forcés d'assumer le fardeau de fautes commises par nos diplomates. Triste pays que le nôtre, où il faut consulter une Chambre en vacances pour prendre un parti dans des circonstances difficiles. Le gouvernement a eu tort de ne pas la réunir à la sia d'août pour lui demander une ligne de conduite. Ses incertituder, ses hésitations, ruinent notre prestige et doublent l'outrecuidanc de nos ennemis...

» A. Courbet. »

« Bayard, 24 février 1884. »... Au nom du Peuple français, et par la volonté nationale sans aucun doute, j'ai dù remettre au général Millot le commandement en chef du corps expéditionnaire.

» Ce sont les étrennes du gouvernement de la République,

> Car Ferry prodigue ses biens A ceux qui sont vœu d'être siens.

» Quand je pense qu'il y a aujourd'hui trente-six ans, je risquais ma peau dans les rues de Paris pour préparer l'avenement de ces polichinelles-là l

» Bref, le sacrifice est consommé depuis le 12; je suis rendu à bord du Bayard, à la veille de marcher sur Bac-Ninh, où une victoire certaine, décisive nous attend ; je suis rentré au moment où d'énormes renforts vont rendre tout facile, où l'on va pouvoir mener de front la pacification intérieure du Tonkin et l'expédition. Vous conneitrez la nouvelle victoire de nos troupes bien avant le jour où ce petit mot vous parviendra. Je me plais à espérer qu'après la Chine comprendra un peu mieux ses intérêts; qu'elle demandera immédialement à traiter et qu'on lui tiendra la dragée haute. Ce n'est pas, je le présume, pour ce malheureux della du fleuve Rouge que nous avens accumulé ici une armée de quatorze mille hommes. Il faut que la Chine rende gorge, qu'elle paie en espèces sonnantes et métalliques ses fautes et les nôtres. Quelle occasion pour M. Tirard de rattraper ses déficits !...

» Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux et la cordiale poignée d'un homme que les remords du 24 février 1848 poursuivront jusqu'au bord de la tombe.

» A. COURBET. »

4 15 septembre 1884.

» Je ne vous ennuierai pas par des détails sur nos opérations. Votre journal reproduira une partie, au moins, de mon rapport; je dis une partie, car j'ai lieu de croire que l'on ne livrera pas à la publicité deux paragraphes où je dis clairement combien tout eut été plus facile et nous eut couté moins de pertes; d'abord le 20 juillet, terme du premier ultimatum, et même le 1er août, terme du second.

» Pendant les vingt jours qui ont suivi cette dernière date, les Chinois ont accompli des prodiges d'activité et doublé leurs moyens de défense. Après l'affaire de Lang-Son il n'y avait qu'à bombarder les ports de la Chine, détruire ses bâtiments de guerre sans autre forme de procès. Au lieu de cela on a diplomaté, rediplomaté et rerediplomaté.

» En quelles mains sont nos intérêts et notre honneur l

» Pour le moment notre situation est telle que nous ne pouvons même pas nous opposer à ce que les neutres transportent les troupes et la contrebande de guerre: c'est le comble de la démence !

» Si vous avez des économies, ménagezles pour un emprunt nécessaire, inévitable et prochain...

» A. Courbet. »

« 22 novembre 1884. » Vous devinez sans doute qu'entre les occupations, les préoccupations et les ennuis, il y a peu de place pour la correspondance.

» En sortant de la rivière Min, je me plaisais à croire que nous en avions fini avec les subtilités d'avocat, à peine accepta-

bles par une Chambre endormie autour de la tribune, mais hors de mise sur le terrain; je me figurais que nous allions enfin déclarer la guerre à la Chine et y appliquer les moyens nécessaires, et cependant l'état de « représailles » jouit plus que jamais de la faveur du cabinet.

» A cet état déjà si déplorable sans perfectionnement, Jupiter-Ferry ajoute chaque matin quelque nouvelle entrave. Le maître de nos maîtres paraît n'avoir qu'un souci : ménager les neutres, ménager la Chine, dussent nos marins et nos soldats s'escrimer en pure perte. Il est évidemment atteint de cette démence qui précipite la chute des gouvernements par l'abaissement de la dignité nationale. Au chemin que nous suivons, nous ne pouvons manquer d'aboutir, soit à la nécessité d'entreprendre une grande expédition au printemps prochain, soit à la honte de perdre la face, comme disent les Célesliaux.

» La partie était si belle après Fou-Tchéou l Port-Arthur était l'objectif indiqué: c'est là qu'est le nœud de la question ... noisporting of to

» A. Courbet. »

. 17 janvier 1885.

L'amiral, parlant de la France, écrit:

« Nous sommes décidément bien bas.

» Vers la fin de novembre, les journaux de Hong-Kong enregistraient un télégramme de Londres d'après lequel nos honorables auraient donné carte blanche et crédit illimité au gouvernement, pour trancher le différend dans des conditions conformes à la dignité nationale. Jugez de mon désappoinlement en apprenant le surlendemain le vote de soixante millions. Rien ne pouvait indiquer plus clairement la perpétuation des expédients, des demi-mesures, de toutes ces subtilités qui ont cours à la tribune mais dont nous éprouvons si rudement le contre-

» Ce n'est plus de soixante millions qu'il peut être question aujourd'hui, ce n'est plus d'un ou deux bataillons à Formose, de trois

ou quatre au Tonkin.

30 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME

MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

I le rectu aux troot inte elections. MAITRE ANTOINE

Le comie arrivait au galop, par un des sentiers de la fotêt. Il était superbe, ainsi, bien campé sur stand cheval noir, tout couvert d'écume.

Quand il arriva en face du restaurant des Quatre-Chemins, il jeta un coup d'œil à droite et à gauche, teles son habitude, donna les rênes à Jules qui se lebail deboot, chapeau bas, et mit légèrement pied

- Tout va bien? demanda-t-il à voix basse.
- Oui, monsieur le comte.
- Ces messieurs sont arrivés?
- lls vous altendent au salon.
- Je suis, en effet, un peu en retard. Rentrez aon chaval et soignez-le.
- Quelques minutes après, le comte était au salon et talquit légèrement les trois cenvives dont l'attiada embarrassée ne lui échappa pas.

- Bonjour, monsieur le comte, dit l'ex-notaire avec une emphase ironique.
- Bonjour, messieurs. Je regrette de vous avoir fait attendre.
 - Oh! si peu, fit Gaspard.
- Une heure à peine, reprit Niveleau.
- Le comte fronça les sourcils.
- Qu'est-ce qu'ils ont donc ce soir, pensa-t-il; on dirait que maître Autoine les a montés contre moi!

Gaspard reprit:

- Vous vous êtes sans doute égaré dans la
- Non; j'ai eu quelque affaire. Mais asseyezvous, messieurs, et laissez-moi vous dire tout de suite ce que j'ai à vous proposer. C'est une excellente opération, telle que nous n'en avens encore jamais trouvée une semblable.

Les trois hommes gardèrent un silence prudent et s'assirent en face du comte.

Celui-ci, de plus en plus étonné, lança un coup d'œil à maître Antoine, et commença en ces termes:

- Vons savez, messieurs, quelles opérations fructueuses nous avons faites jusqu'ici. Eh bien, je puis vous assurer qu'elles ne sont rien auprès de celles dont il s'agit.

- Voyons cels, fit Gaspard.

L'ex-tabellion adressa au jeune homme un

regard de reproche que le comte saisit au vol.

- Vous connaissez, reprit celui-ci, la grande île que les deux bras de la Loire forment à Saumur. Dans cette fle, vous le savez, sont bâties de luxueuses villas. L'une d'elles est plus remerquable et plus riche que toutes les autres. C'est celle qui occupe la pointe ouest, et qu'on appelle, je ne sais pourquoi, la villa du Chenal.
- Je la connais, dit Niveleau. - Si vous la connaissez, reprit le comte, vous devez savoir aussi que les propriétaires sont extrêmement riches. M. et Mme Dudlot sont deux ou trois fois millionnaires...
- C'est un peu exagéré, fit maître Antoine avec une petite moue dédaigneuse. - Peu importe, reprit le comte impalienté, ce
- qui est certain, c'est que les propriétaires de la villa du Chenal sont très-riches et pessèdent un mobilier somptueux.
- Où voulez-vous en venir? murmura Gaspard en suivant des yeux la fumée de son cigare.
- J'arrive au but, M. et M= Dudlot viennent d'expédier à leur villa toutes leurs valeurs et tous leurs meubles. Ils ont même habité leur maison pendant quelques semaines, et ils se proposaient d'y passer toute la fin de la saison d'été. J'en suis certain. Ils me l'ont dit eux-mêmes lors d'une visite que j'eus l'honneur de leur faire il y a quelque temps.

- L'ex-notaire sourit en entendant le comte parler avec cette emphase vaniteuse; le comte s'arrêta
- Pourquoi riez-vous? demanda-t-il à maître Antoine.

Celui-ci ne voulut pas engager immédiatement le combat.

- Je ris en pensant à Gaspard.
- Pourquoi cela ? s'écria le jeune homme.
- Parce que vous avez gagné des sommes folles depuis un mois, tandis que le sage Niveleau n'a pas réussi, unitog un tour-appeter ant sop man
- Vous n'en savez rien, reprit Niveleau, vexé.

Le comte, de plus en plus furieux, donna un violent coup de poing sur la table. Il n'était pas habitué à une semblable indépendance d'allures et de langage chez ses complices.

- Si vous ne voulez pas m'écouter, s'écria-t-il, dites-le moi tout de suite. Il est inutile de me laisser parler si vous êtes déterminés d'avance à ne pas accepter mes propositions !

- Quelle mouche vous pique? fit legerement Gaspard. Nous vous écoutons... religieusement ! Le comte, voyant bien qu'il ne gagnerait rien à discuter, reprit on ces termes :

- Depuis trois jours, M. et Mm. Dudlot sont parlis, appelés subitement à Paris par la mort de leur beau-frère. Ils n'ont laissé à la garde de la malson qu'une vieille domestique, nommée Rosslie,

» Une grande expédition (terre et mer) est devenue indispensable pour sortir convenablement, rien de plus, du pétrin où nous a mis Jules Ferry. It faut regagner par la force tout le terrain que ce Machiavel a perdu par la ruse. Lyu-an-Chang doit bien se frotter les mains; que de diplomates il a roulés, à commencer par le président du conseil dont l'aveuglement survit, paraît-il, à tant de déconvenues!

B A. COURBET. D

a 15 mars 1885. »..... Nous continuons de piétiner sur place, malgré les vigoureux efforts et les succès remportés soit au Tonkin, soit à For-

» Quels misérables que nos ministres!

> Quelle bande de complices la majorité de la Chambre leur offre de gaieté de cœur, de propos délibéré, et cela en perspective du prochain scrutin !

Nous sommes décidément en pleine dé-

cadence.

» A. COURBET. »

Inutile de dire que l'émotion est vive au camp républicain et qu'on y a fulminé contre cette publication. Les aventuriers ne veulent pas être pris la main dans le sac. Il ne fallait pas qu'ils l'y mettent et le vaillant marin a payé de sa vie le droit de donner à son pays un enseignement suprême sur la politique de nos gouvernants qui seront la honte et la ruine de la France.

A LA CHAMBRE.

A peine la séance de la Chambre est-elle ouverte qu'on entend comme un bruit de crécelle. M. de Freycinet est à la tribune. Il donne lecture du proje tde loi tendant à la ratification du traité de Tien-Tsin.

decrease qui refolgito in chute des

L'exposé des motifs est un commentaire de chaque article de ce traité qui, de l'aveu du ministre, est non pas un instrument authentique, mais un instrument transmis par la

voie télégraphique.

A la suite du projet de ratification, M. de Freycinet communique le texte lui-même du traité, texte déjà connu sinon dans sa rédaction intégrale, du moins dans son sens général. Puis il sollicite la déclaration d'urgence et le renvoi à l'examen des bureaux.

M. Cunéo d'Ornano oppose à cette demande une objection cruelle. Il s'étonne de ce qu'on ose réclamer de la Chambre la ratification d'un traité de paix alors qu'on n'a jamais sollicité d'elle la ratification d'une

déclaration de guerre.

De deux choses l'une, en effet : ou bien - comme l'a sans cesse affirmé M. Jules Ferry — nous n'avons jamais été en guerre avec la Chine, et, dans ce cas, pourquoi un traité de paix? Ou bien nous avons été comme nous le croyons, - en guerre avec l'empire du Milieu, et dès lors le gouvernement a violé la constitution en déclarant la guerre sans l'assentiment des Chambres. Impossible d'échapper à ce dilemme.

Cependant M. Floquet se précipite au secours des successeurs de M. Jules Ferry.

D'une voix quelque peu brutale, il signifie à M. Cunéo d'Ornano qu'il n'a pas la permission de revendiquer les droits de la logique contre la République. Puis l'urgence est déclarée par un vote à mains levées.

Si le peuple dit « souverain » n'est pas

content, tant pis pour lui!

Mais, hélas! il se pourrait que ce fut aussi tant pis pour les députés républicains, car parfois le peuple dit souverain se permet de donner des signes non équivoques de son mécontentement aux mandataires qui ont cru pouvoir se moquer impunément de

Cet incident terminé, encore que la discussion générale du budget s'ouvrit par le discours de M. Daynaud qui constatait dès son début un léger déficit de 355 millions, plus 12 millions de moins-value sur les premiers mois de l'exercice courant, la grande majorité des députés présents-ils n'étaient pas nombreux d'ailleurs — a jugé à propos d'aller prendre l'air.

Chronique générale.

La Chambre en a fini avec la loi sur le recrutement de l'armée, dont l'ensemble a été adopté par 350 voix contre 89.

4 1 1 mplembre 1884. L'AGITATION ÉLECTORALE.

La réunion provoquée dimanche par M. Clémenceau, au Grand-Orient, a abouti à la rédaction du programme suivent, auquel ont adhéré une cinquanteine d'assistents :

4° Condamnation de la politique d'aven-

tures et de conquêtes;

2º Réforme constitutionnelle. Souveraineté absolue du suffrage universel;

3º Réforme financière. Equilibre du budget. Impôt sur le revenu. Révision des con-ventions et des tarifs de transport. Réduction des dépenses publiques; 4° Séparation des Églises et de l'État;

5º Réduction du service militaire. Suppression des privilèges, de l'exemption des séminaristes et du volontariat d'un an;

6º Lois de protection et d'émaucipation du travail.

s En quelles meins sont nos intérêts

Or lit dans l'Intransigeant :-

« On croit connaître le chiffre de nos dépenses, dans la criminelle expédition du Tonkin. Et, tous les jours, on s'aperçoit que l'addition s'accroît et que le total s'enfle.

» En conseil, M. Galibert a déclaré que CENT TRENTE MILLIONS environ seraient nécessaires pour remettre notre flotte dans l'état où elle était avant l'entreprise de l'abominable Ferry. Et ce n'est pas tout. Le matériel militaire est fortement ébréché, et la somme qu'exigera sa réfection dépassera certainement les crédits votés.

» En somme, nous n'avons encore rien payé. Les comptes sérieux vont nous etre soumis. Des trais considérables pour la guerre, ce n'était pas suffisant. Mainte-

chement, vous devriez comprendre qu'il est temps

- Vous le savez bien.

préoccupe. D lestine es autont son substitut

fille, qui est là-baut, voulez vous me dire comment vous la délivrerez sans vous compromettre? La tuerez-vous ou la rendrez-vous à la liberté?

Le comte se leva, au comble de la fureur.

regarde pas. La jeune fille en question a été traitée avec les plus grands égards, et je la rendrai prochainement à sa famille... Mais cela, je le répète, ne vous regarde pas, et je vous défends de parler

- Jacobs, ou de la Roche-Yen ? murmura l'exmodulet samplaser.

- Assez, reprit le comte, ou je vous brûle la

Maître Antoine comprit qu'il fallait être prudent et se tutrafer erual satual aller qual a mibagro b

dy paner louis la fla de le salson d'été. J'un con

nant, il nous faudra faire, pour la paix, d'autres considérables frais.

» Bavier - Chauffour coûte décidément cher à entretenir. »

On télégraphie de Lyon que samedi soir, pendant l'exercice de tir au camp de Valbonne, un soldat du 140° régiment d'infanterie de ligne a tiré sur le colonel Mathieu.

La balle est venue frapper le cheval que

montait le fils du colonel.

L'enquête ouverte par les officiers a fait découvrir le soldat criminel qui a été ar-

On télégraphie de Tourcoing :

« Une explosion a eu lieu ce matin, à sept heures et demie, chez M. Honoré, filateur, rue Bellevue, à Tourcoing. On compte actuellement treize morts et dix-neuf blessés.

» On vient de demander à Lille cent hommes de troupes pour le déblaiement. Le spectacle est navrant. Sur un espace de plus de 2,000 mètres carrés, on ne voit que des pans de murs éventrés et des débris de machines de toutes sortes.

» Le plus grand nombre des victimes appartient à l'établissement attenant de Vanzeverin, teinturier.

» La ville est dans la consternation. M. Honoré et le chauffeur sont parmi les morts.

» Cinquante-quatre sapeurs, commandés aussitôt, viennent d'arriver sur le lieu du sinistre pour procéder au déblaiement des décombres. »

REVUE FINANCIÈRE.

Durant toute la semaine dernière, la Bourse est restée calme. La crise anglaise heureusement terminée n'a nullement influencé sur le marché et la cole a repris une bonne animation.

Les rentes françaises ont en une excellente te-nue: le 3 0/0 était à 81.50 coupon détaché; l'a-

mortissable à 83.70, le 4 1/2 à 110.

L'action du Crédit Foncier se tient à 1,362.50. Le bilan arrêté au 31 mai 1885 fait ressortir, pour l'exercice actuel, un bénéfice net de 7,824,998,16 supérieur de 565,468,79 à celui de 1884. On peut compter en fin d'exercice sur un boni d'environ 1,500,000 fr.. ce qui prouve que l'action du Crédit Foncier est un titre à revenu progressif et que, dès lors, il conviendrait de capitaliser son revenu ac-tuel à 4 0/0 au plus; le cours de 1,500 serait donc pleinement justifié. Les obligations Communales et Foncières du Cré-

dit Foncier sont toutes l'objet d'achats très-sui-

Parmi les diverses obligations du Crédit la plus avantageuse pour la petite épargue est sans contre-dit, la Nouvelle Foncière 1885 émise le 9 avril à 435 et qui vaut maintenant 439.75. Comme elle n'est libérée que de 40 fr. il ne faut payer que 44.75 et moyennant ce faible déboursé, on participera au tirage du 5 juillet qui comporte un lot de 100

La faveur dont jouissent les actions de la Société Générale se trouve justifiées par la configuce illi-mitée que cette institution inspire à l'épargne grâce à la sûreté de ses opérations. Dans toutes les émissions en effet, elle vient en tête de tous les établissements de crédit au point de vue de sa clientèle, lui souscrit. Aussi quoique l'émission des obliga-tions du Chemin de fer de Mostaganem à Tiaret soit à peine annoncé que les demandes de titres af-Quent à la Sociéte Générale. Du reste ces obligations ont la garantie de l'Etat et comme intérêt et comme amortissement.

La Banque d'Escompte est à 463.75. Ce titre en raison du dividende qu'il a donné et de la prospérité croissante da ses opérations atteindra avant peu

le pair, cours déjà colé. La Rente italienne 5 0/0 est ferme au cours de

Les Méridionaux Italiens ont des demandes très-

suivies. L'action des Méridionaux détachera un coupon de 20 fr. à la fin du mois, de plus un droit de préférence est réservé aux acli-nnaires pour la souscription des 60,000 actions nouvelles. Crédit Lyonnais. - Les titres du Crédit Lyonnais

continuent à être délaissés par suite des grandes diminutions des recettes dans les affaires de cette institution. Porteur dans son postefeuille de près de trente millions d'actions de la Foncière, non-seulement le Crédit Lyonnais n'encaissera plus les 1,200,000 fr. de rente de ces titres, mais encore il est sous le coup de l'appel de fonds que la Fou-cière Lyonnaise sera fatalement obligée 10t ou tard de faire puisque ainsi que cela résulte des rapports de la dernière assemblée générale de cette Société non-seulement on ne doit plus espérer aucua divi-dende mais que plus des 2/3 de son capital étant irrèalisables, il faut on une liquidation on un appel de fonds ou un emprunt hypothécaire dernière mesure qui ne ferait qu'aggraver, sa situation et celle du Crédit Lyonnais. L'obligation Est-Algérien est demandée à 349.25.

L'action du Rio-Tinto est en housse à 271.25.

Les recettes des Compagnies de chemins de fer sont faibles. Cela n'a pas de conséquences p ur les actions, puisque les conventions ont fixé le dividende minimum des actions.

On cote: l'Est à 786.25, le Nord à 1.675, le Midi à 1,187.50, l'Orléans à 1,340, l'Quest à 850.

L'ex-tabelling adressa su joone homme un

CHRONIQUE LOCALL ET DE L'OUEST.

L'affaire de Soulanger,

Les jeunes gens de Soulanger condames vendredi par le tribunal de Saumur onti-L'affaire viendra donc, à Angers, desse

L'espace nous manque pour reptode en entier le compte rendu de cette audie célèbre, publié par le Journal de Maine Loire. Nous nous contenterons, puis cette affaire va en appel, de rappeler ba vement les causes de ce singulier proqui aura du retentissement dans la conte

Autrefois, à Soulanger, les morts chien portés en terre à l'aide de perches, Para arrêté, M. le maire Charpentier impa l'usage d'un brancard pour toute sépuller C'était son droit. Mais il alla plus lois voulut rendre absolument obligatoire brancard municipal. Comme ce corbile. avait été inauguré pour l'enterrement de du père de M. Charpentier et que can si se vantait de tout leïciser, le populate catholique eut immédiatement recours brancard libre. Une première et la de deuxième fois le maire dressa procès reti contre les prétendus délinquants, an lorsqu'il voulut les poursuivre en justice, procureur de la République de Sagar Do déclara que c'était impossible, parce M. Charpentier outrepassait son droit. écheo n'empêcha point ce cerveau males de recommencer sa sotte chicane. C'elas dimanche des Rameaux. Une sépullure la Bla vait avoir lieu. Le maire, qui le savait bes avait fait publier, la veille, au son du la bour, que les portes du cimetière serant de grandes ouvertes et que tout le moc che aurait liberté d'y aller du matin au se lité C'est en effet la coutume à Soulanger de Ben rendre sur les tombes le jour des Remenn comme aux fêtes de la Toussaint. M. Che pentier tendait donc un piège à la popul tion, comme on va le voir.

Le lendemain, au moment où le corte funèbre se retirait, emportent le brance libre, le maire apparut tout à coup ceists sha son écharpe et menaça pour la troisit les. teurs. - « Vous n'avez pas le droit de me élec rêter, monsieur le maire, réplique simp ten ment M. le curé. » — Je sais bien, jen apr bien, répondit M. Charpentier, et il con apr

aux autres. C'est alors que se passa une scène ode juit sement exagérée par le maire. Se rop que harcelés, plusieurs jeunes gens prolestes hautement et avec énergie contre il. Car pentier, qui fut reconduit au bourg aux de : Vive la liberté! M. Charpentier fit : assigner beaucoup de ses administras outrages, insultes et voies de fait envers auguste personne. Ils étaient, vendredi San nier, quinze prévenus au tribunal des élu mur. Des vieillords de soixante-quinze la des femmes, des jeunes gens, et jusqu'i fillettes de quinze ans, tous d'une répul sans tache, avaient été amenés par le de

à la place destinée aux voleurs. Les quatre plus coupables étaien 60 Touret Leon et Eugène, et Trouillard les

Toures Leon et Trouillard Jean Cal condamnés à dix jours de prison el à ill d'amende ; Touret Eugène à six jours de son et à 200 fr. d'amende.

Sept autres accusés n'ont eu 4 amende de 100 fr.

Guyot et les autres ont été acquilles Certes, M. Charpentier est loin de sogné sa cause devant l'opinion pul Il le verra aux prochaines élections, n'a été élu qu'à une voix de majorité. celle voix lui a-t-elle été accordée faveur du conseil de préfecture. les honnêtes gens de Soulanger sant prie ment indignés. Un conseiller républicain accusait hautement le tout bouleverser dans la commune; tion est devenue inquietante. nous ne savons pas quand le calme resid

and a t-ii h voir besse. LA MUSIQUE MUNICIPALE.

Le concert de dimanche soit avail une foule nombreuse sur la place de-Ville. C'était la troisième fois Musique municipale se faisail en Square, cette année, depuis le comme ment de la belle saison. Nous ne trop le répéter; de l'aveu de tous le

que je connais depuis longtemps. Toutes les valeurs, toute l'argenterie, toutes les espèces sont enfermées dans une grande armoire située au fond d'un bureau dont la fenêtre donne directement sur le fleuve. Jamais occasion pareille ne vous fut offerte. Rien n'est plus facile que d'arriver en bateau, la nuit, d'ouvrir les contrevents et la senêtre, de forcer l'armoire, et d'enlever les valeurs. Rosalie ne nous entendra même pas, j'en réponds. C'est une affaire superbe. Je parierais qu'il y aura ou moins dix mille francs pour chacun de nous. Je sais que les valeurs sont au porteur. Sur mon conseil, dernièrement, ce bon M. Dudlot a converti ses titres nominatifs... Qu'en pensez-vous, messieurs? Ce serait pour demain soir, à minuit, sur le petit quai. an egalini eldatdusa oun d entidad

Et le comte, préoccupé de la réponse de ses complices, se renversa sur sa chaise.

- Encore un vol, murmura Niveleau.

- Avec effraction et escalade, reprit Gaspard. - Et probablement assassinat obligé de Rosalie.

- Jamais! s'écria le comte. Je vous l'ai déjà dit : la vieille ne nous entendra pas. Oh ! je connais votre recommandation, maltre Antoine, jamais de sang! et j'ajoute, autant que possible, jamais de circonstances aggravantes! Je connais mon Code aussi bien que vous.

- Si vous le connaissez aussi bien que moi, reprit maître Autoine, se décidant à parler frande quitter ce pays et d'être prudent.

- Pourquoi cela ? Jal at assit anob sal sup

- En aucune facon. Je ne vois rieu qui nous

- Ah! vous êtes facile à rassurer. Cette jeune

- Taisez-vous ! s'écria-t-il. Cette affaire ne vous de Mue Jacobs. q and any testa pristres ha ins

cervelle legis non of shoul al tong and leaving a

(A suipre.) CH. SAINT-MARTIN.

curising He me l'est dis ser minues lors d'one visite que l'ous l'honneur de leur feire il y a quelque lemps.

leurs, celle société est en bonne voie et chatune de ses auditions marque un progrès cone de Avrai dire, il y a là des executants de grand mérite, des solistes distingués, de de grand musiciens formés à l'école de l'habile del et qui savent et sauront maintenir la repulation que s'est acquise, depuis longues répulation que son de disse de la Musique municipale de sonées déjà, la Musique municipale de Saumar; à côté d'eux sont de tous jeunes Saumur, a contra de lous jeunes sens, élères du même maître, lesquels se-condent leurs aînés avec beaucoup de zèle el d'ardeur. Avec de tels éléments, le suces ne pout faire défaut.

Parmi les morceaux du programme de dimanche, mentionnons la Grotte des Fées, celle charmante fantaisie qui rappelle un des triomphas de nos concitoyens à Angers, puis la valse délicieuse intitulée la Belle du Porillon, suivie de la fantaisie sur Haydee, brillamment exéculée et particulièrement applaudie du public.

L'erl musical est décidément en honneur dens notre ville où il ne cesse de progresser pous la direction de chefs habiles et dévoués. Elcependant on ne parle plus du concours musical dont il a été question. Plus de quarante localités, petites et grandes, ont donné ou donneront encore cette année leur concours musical suivi d'un festival. Est-ce que la tille de Saumur seule resterait en dehors de ce mouvement ?

y. Thibault est nommé juge de paix à

H. le général de division L'Hotte, insnecleur de cavalerie, est arrivé dimanche à Angers, et descendu à l'hôtel du Chevai-SECTION TOWN

Par décision ministérielle du 18 juin, M. de Pourtales, lieutenant au 2º régiment de chasseurs, a été désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général de division L'Hotte, inspecteur général permanent du 4º arrondissement des brigades de corps d'armée. eathe sourent la querison des hermen

L'APPEL DES RÉSERVISTES.

Selon toutes probabilités, rien ne sera thangé dans la date de l'appel des réservispiske les. Il pareit que le gouvernement est résolu lespe à ne pas laisser faire de bonne heure les declions, comme d'aucuns l'y poussent. Le simp tenvoi de la classe 1880 est donc remis jes sprès la sin des manœuvres, c'est-à-dire soun sprès le 21 septembre.

Quant au renvoi de la classe au mois de juillet, nous sommes en mesure d'affirmer que lous les bruits qui ont couru à ce sujet tout absolument inexacts.

France militaire. remains et Tables

LA TAXE DES LETTRES.

ets

Gop Jes

Le Journal de Saone et-Loire dit que M. Sarrien, ministra des postes et télégraphes, éludie un projet d'abaissement à 10 centimes de la taxe des lettres.

Valours au con SQUARE DU THÉATRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 28 juin, à 8 heures 1/4 du soir.

Programme.

1. Marche des Drapeaux..... SELLBNICK. Air varié pour saxophone, barya. Santiago, valse espagnole ...
Grand air d'Attila, solo de

Salmigondis, pot-pourri-fao-6. Bamboula, polka des nègres... BLEGER. GRAULT.

Les jeunes gens qui désirent suivre un cours de solfège, sont priés de se faire instire an siège de la société l'Harmonie Sau-

Ce cours commencera le jeudi 2 juillet prochain, à 8 heures du soir.

Le Chef de musique,

GOUBBAULT.

Traine. Une transposition de mise page é rendu incompréhensible, dans noire numéro d'hier, la distribution des pour la représentation de ce soir. Le de unite troisième page. Cartifle pur l'emprime

LE VOLEUR D'ÉGLISES.

On a pu connaître enfin le véritable nom du soi-disant Lorient, dont nous avons raconté les exploits dans nos précédents nu-

Il se nomme Greanic, et est originaire des environs de Lorient.

Les objets qu'il a volés dans l'église de Chacé sont aujourd'hui à la gendarmerie et vont être déposés au greffe pour servir de pièces à conviction lors de son jugement.

Il y a entre autres: plusieurs nappes d'autel, un grand christ, un manteau de religieuse; puis des souliers, un panier, etc.

Les habitants des communes de Chacé, Varrains, Saint-Just-sur-Dive, le Coudray, de toutes ces contrées, enfia, sont très-heureux de la capture du dangereux personnage, dont les vols audacieux devenaient de plus en plus fréquents, et sa prise était d'autant plus difficile qu'il n'y avait que la nuit qu'on pouvait l'opérer. Dans le jour, Greanic-Lorient se tenait caché dons les nombreuses et profondes cavernes qui existent dans le pays.

UN MAÎTRE COUP DE FUSIL.

M. Doublars, propriétaire à Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur, possède dans celle commune un enclos, dans lequel il y a une boire ou réservoir d'eau dont la pêche est interdite.

Depuis longtemps, des maraudeurs escaladaient la haie et venaient pêcher dans cette boire, malgré la défense, indiquée par une affiche très-visiblement apposée.

A plusieurs reprises, M. Doublars avait surpris et même prévenu lesdits maraudeurs de cesser leur pêche; mais ceux-ci n'en tenaient aucun compte et même narguaient le propriétaire, en disant qu'ils partiraient lorsqu'ils auraient leur cuisine.

M. Doublars conta donc la chose à son fils, et tous deux prirent la résolution de dé-

fendre leur propriété.

Dimanche, dans la journée, trois de ces libres-pêcheurs étaient installés près la boire, et pechaient comme chez eux; mais bientôt ils furent interpellés et sommés de sortir de l'enclos. Pas de réponse.

Le propriétaire, exaspéré, prit son fusil chargé à sel, somma une seconde fois les pêcheurs de se retirer. Rien. Il fit feu, mais toutefois en dirigeant son arme de façon à n'atteindre personne. Nos trois pêcheurs, pensant que le fusil n'avait pas été chargé, ne bougèrent pas plus que des statues, et se moquèrent encore des menaces et des sommations de M. Doublars, qui, perdant toute patience, charges son fusil à plomb et tira une seconde fois; il n'avait cependant pas l'intention d'atteindre les enragés pêcheurs; il avait visé bien au-dessus d'eux, et croyait que ce second coup de fusil serait assez éloquent et persuasif pour les faire battre en retraite. Ii n'en fut rien, et c'est avec des rires et des moqueries que la détonation de l'arme à feu fut accueillie.

L'homme le plus calme et le plus pacifique eut certainement perdu en cette circonstance tout ce qui lui restait de patience.

C'est ce qui arriva. M. Doublars, armé de son fusil chargé consciencieusement de plomb, s'éloigna un peu et monta sur la levée, à cent cinquante mètres environ de nos pêcheurs.

- C'est fini, dit-il, une dernière fois, voulez-vous vous en aller?

Toujours même sarcasme de la part des trois individus.

- Alors, voilà !... et en même temps, un coup de feu partit, qui les atteignit tous les trois.

Blessés, mais non dangereusement, nos pécheurs furent conduits à l'hospice de Saumur, où on a du teur extraire le plomb entré dans leur peau en attendant qu'ils s'en fassent eux-mêmes entrer dans la tête.

Ce sont trois mauvais garnements de Saumur, habitués à la rapine, et trop connus des propriétaires des environs. Voici leurs noms : Perche, Bazeau et Wilhem.

La gendarmerie a dressé procès-verbal. et bientôt, après guérison, ces maraudeurs auront à répondre de leur conduite devant

Un pèlerinage à l'église du Sacré-Cœur, à Angers, aura lieu le mardi 30 juin, sous la direction de M. le curé de Nantilly.

Départ à 7 heures de Saumur et retour à

7 houres.

Prix, aller et retour: 3 fr. 60.

On est prié de se faire inscrire sans re-

tard à la cure de sa paroisse, afin que le chiffre approximatif des pèlerins soit bientôt connu de l'organisateur de ce pèlerinage. On pourra prendre le train de pèlerinage aux différentes stations entre Saumur et Angers avec des billets d'aller et de retour.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

D'ILLE-ET-VILAINE.

Dimanche, 21 juin, a eu lieu, à Rennes, l'élection sénatoriale pour remplacer M. Jouin, sénateur, décédé.

M. Jouin avait été élu comme républicain en même temps que MM. Le Bestard, maire de Rennes, radical, et Roger-Morvaise, républicain.

Dimanche, M. l'AMIRAL VÉRON, conservateur, a été élu par 577 voix,

Contre 534 accordées à M. Courtois, candidat républicain, ancien prefet du Mor-

Les opportunistes considéraient la candidature de M. Courtois comme une protestation contre le vote qui a renversé M. Jules Ferry. L'élection de dimanche est un échec significatif pour le chef de l'ancien cabinet.

Voilà un beau succès pour les conservateurs, et un succès obtenu dans le département de messieurs les ministres opportunistes Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau.

Décidément, le pays commence à ouvrir les yeux. Confiance! Confiance!

Tours.

Nous trouvons dans les annexes du Journal officiel le tableau suivant des dépenses à effectuer pour le lycée de filles de Tours :

Dépense totale, 450,000 fr.; part de l'État, 225,000 fr.; de la Ville, 225,000 fr.; dépenses à effectuer pour l'Etat en 1885,

La maison Moitrier, de Metz, recommende à sa nombreuse clientèle ses excellents Civets de Lièvre qu'elle a mis en dépôt à l'Épicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, à Saumor, où ils sont vendus aux prix réduits de 2 fr. 25 et & fr. la boite. Cet article tout préparé n'a besoin que d'être réchaussé à l'eau bouillante, 20 minutes avant de servir.

Faits divers.

M. de F..., lieutenant de chasseurs dans un régiment en garnison près de Paris, vient de succomber des suites d'une course à cheval faite dans les conditions suivantes :

M. de F... avait parié une très-grosse somme qu'il parcourait 36 kilomètres, à cheval, en moins d'une heure.

Le jeune officier a gagné, faisant le trajet convenu en 55 minutes.

Malheureusement, M. de F... n'a pas pu jouir de son succès, car il est mort deux jours après.

Quant à son cheval, il a été également victime de l'imprudence de son propriétaire.

LE SIFFLET DEVANT LA COUR DE CASSATION.

La Cour suprême vient d'annuler une condamnation à l'amende prononcée par le tribunal de simple police de la Fère contre un sieur Hannier, entrepreneur, qui avait sifflé un artiste dans un concert public.

La Cour, considérant que M. Hannier avait allendu pour siffler le moment où le public applaudissait un couplet terminé, a proclamé « le droit pour chacun de souligner ses impressions à sa manière », en ajoutant que, « lorsque les spectateurs sont occupés eux-mêmes à une manifestation bruyante, on ne saurait dire que le coup de sifflet ait troublé la tranquillité de quelqu'un.

Il en serait autrement, bien entendu, si le siffleur troublait le spectacle par une manifestation permanente, au milieu de l'exécution même des morceaux.

> CHEMIN DE FER the ni DE

MOSTAGANEM A TIARET

ÉMISSION DE

64,670 Obligations de 500 fr. 30/O

On souscrit des à présent à l'Agence des Ventes et Locations L. RENARD, ancien notaire, 46, rue Verte, à Saumur.

Théâtre de Saumur

MARDI 23 juin 1883,

UNE SEULE REPRÉSENTATION Donnée par

M. DUPUIS

1er comique du théâtre des Variétés de Paris

AVEC LE CONCOURS DE

MIII Marie CHALONT,

MILES MERIANY, ESQUIROL, FALSONN-MEYER, DUTAILLIS, MM. ED. GEORGES, CHAMBERY, DUMESNIL, BARET, E. JACOB, artistes du théâtre des Variétés; M. MAUGET, chef d'orchestre-accompagnateur; M. COSTE, adminis-

Les Infortunes de Jubinet

Comédie-va ideville en 3 actes, de MM. Th. Barrière et L. Thiboust.

M. Dupuis remplira le rôle de Jubinet, qu'il a créé au theâtre des Variélés. Mile Marie Chalont remplira le rôle de Caroline.

Distribution: Jubinet..... MM. Dupuis.

Portenville..... Ed. Gorges. Saturnin Chambéry. Juliette..... Falsona - Meyer. Louison Esquirol.

Le Jeu de l'Amour & du Hussard

Comédie en 1 acte, de MM. J. Moinaux et H. Bocage.

M. Dupuis remplira la rôle de l'Échaude, qu'il a crée au theâtre des Variétés. MII. Marie CHALONT remplira le rôle de Francesca de San Paterne.

DISTRIBUTION: Ed. Georges. Léonidas... Le vie Trousquin de la Roche-Trompette. Oscar du Bec-d'Ambez.... Chambéry. Dumesnil. Baret. Paguetto..... R. Jacob. Francesca de San Paterne .. Miles Marie Chalont. Carlotta du Roc-Pelé..... Mariany. Dutaillis. Stella Candélario..... Esquirol. Alexandra Sandiwich.... Falsonn - Meyer.

INTERMEDES

Mile GAVROCHE (La Barcarolle d'Asnières),
paroles de MM. Gondinet, Blum, Saint-Albin,
musique d'Hervé, chantée par Mile M. Chalont.

LA CANTINIÈRE NOVICE, chansonnelle, paro-

les de M. Villemer, musique de M. Collin, chantée par Mile Esquirol.

UNE LETTRE de POTINVILLE, chansonnetle. paroles et musique de M. Edmond L'Huillier, par Mus Falsonn-Meyer.

MÉLODIE - VALSE, paroles de M. Delormel, musique de M. Venzel, chantée par M¹¹ Esquirol.

LE VOYAGE A ROBINSON, rondeau, paroles de MM. Villemer et Delormet, musique de L. Collin, chanté par Mile Chalont.

QUEL SUCCES! grande scene musico-tragicocomique, paroles et musique de M. Ed. L'Huillier, jouée et chantée par M. Baret, qu'il a créé à Paris.

CHALET à VENDRE

Comédie en 1 acte, de M. Albert Millaud.

Jouée par MM. Rd. Georges, Dumesnil, Baret, Miles Falsonn-Meyer, Dutaillis.

Ordre: 1. Châlet à vendre; 2. Les Infortunes de Jubinet; 3. Intermedes; 4. Le Jeu de l'Amour et du

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

Calsse d'Épargne de Saumur.

Séance du 21 juin 1885.

Versements de 83 déposants (15 nouveaux), 19,115 fr. Remboursements, 19,570 fr. 97 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vibiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23° ANNÉE) PRÉTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. Rajou et Cie, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, proprietaire gérant.

FAILLITE LEDAIN, FRANÇOIS.

Par jugement en date du 22 juin 1885, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Louis Bonneau, ancien gressier à Saumur, dans ses fonctions comme syndic définitif de la faillite du sieur Ledain, mar-chand chapelier à Saumur. Pour extrait:

(552)Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. Cu. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES Par suite de saisie-exécution, A Saumur, place du Champ-de-Foire Le samedi 27 juin 1885, à une heure après-midi

DES OBJETS

Ci-après désignés,

Un cheval bai, hors d'âge;
 Un cheval gris blanc, hors d'âge;

3º Un tilbury peint en noir; 4º Et les harnais d'un cheval.

Ces objets, saisis sur le sieur Catroux fils, marchand de chevaux, demeurant à Doué-la-Fontaine. On paiera comptant, plus 5 0/0

applicables aux frais. Le commissaire-priseur,

(553) CH. MILLION.

Etude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

M M M M M M

PAR ADJUDICATION Le dimanche 5 juillet 1885, à midi,

En l'étude et par le ministère de Mo LE. BARON, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Située à Saumur, à l'angle de la place Saint-Pierre et de la rue de la Tonnelle, occupée dernièrement par M. SOULARD-ACHARD.

On pourra traiter avant l'adjudi-

S'adresser à Me LE BARON, notaire.

L OP TIES THE

PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, selle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise. S'adresser, rue de la Petite-Bilange, 24.

A VENDRE

OU A LOUER Pour Noël 1886,

Maison

RUE SAINT-JEAN,

Occupée par M. Grellet, tapissier. S'adresser à Me BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

Système BENIER frères. Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

A LOUER

PRESENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve Goubear, au pavillon, rue des

A LOUER ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

CEDER

DE SUITE

Pour cause de santé

MAGASIN D'EPICERIE

Graines et Poterie,

Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville. S'adresser au bureau du journal.

A CIEDIER

Pour cause de santé,

UN BON CAFE

Situé au centre de la ville de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des ouvrières et des apprenties, chez Mile BRATRIX, rue du Marché-Noir, 23.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, nº 7,

Fait savoir à sa nombreuse clien-tèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

COUVERTURES EN ARDOISES Nouveau système perfectionné

Breveté s. G. D. G.

Md de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, nº 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODERÉS.

CIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçu jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. - Vins blancs et rouges du pays. - Rue Nationale, 18.

Mm. veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville,

qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, nº 14, maison Bodaire. Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris. à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

Mm. CHAUSSARD demande des ouvrières.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

UN HOMME jeune, dans la force de l'age, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

Afin de donner plus d'ex-OFFRE tension à une imprimerie ayant 85 ans d'existence et imprimant 2 journaux politiques, on offre à un typographe marié, muni de références de premier ordre : 1° une association; 2º la direction relative de l'imprimerie (le cédant se réservant exclusivement la rédaction des journaux). Ecrire à M. BRETAGNE, Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

M. PERRAY

Organiste

Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession.

S'adresser chez Mme Guillemet, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de
Cubèbe! L'Injection Peyrard est
la seule au monde ne contenant anem
principe lozique, ni caustique, guérissant
reellement en quarre à six jours.

RAPPORT: Plusieurs médecins d'Alger
ont essayé l'Injection Peyrard sur
323 Arabes atteints d'écoulements récents
ou chroniques, dont 80 malades depuis plus
de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à
2 ans; le résultat inoui a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184
Européens a donné 184 guérisons. »
Chez l'inventeur, E. PEYRARD,
Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, pheie Gablin. Ex-Pharmacien à Alger

GUÉRISON

CHOCOLAT GUÉRIN-BOLTBU

Le CHOCOLAT GUERN BOUTRON est recommande les sommités médicales aux pens faibles et aux convalescents; lité supérieure, composée de cas sucre premier choix, en lait man ment très-sain et en rend la disse

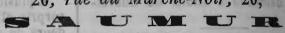
facile. Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 h

Thés noirs extra mélange périeur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVE, fiseur, ALLORY, GABREAU-RATE MOLLAY fils, negociants, el dans principaux magasins d'épicerie

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20.



Droguerie Médicinale et Vétérinaire. - Entrepot de Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangers - Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prétant à tous les mouvement du corps et maintenant la hernie constamment réduite. - Un bank bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise bloofs, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de bibern d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Chez Javaud, libraire, rue Saint-Jean, Saumur

2º édition; Prix: 4 fr. 50

Par MM. GIRAUDEAU, LELIÈVRE et DOU' Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois,

Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 JUIN 1885.

Valeurs au comptant Clóture Dernier cours.	Valeurs au comptant Clotur prec's cours.	Valeurs au comptant Clotur précte Cours.	Valeurs au comptant Clotur précéte cour
3°/ ₀	Est	STILL Ja Dania abile ADER 1000 110 05 EAR IN D.	Gaz parisien
4 1/2 % 105 95 105 90 p 4 1/2 % (nouveau) 110 , 100 10 s s	Nord	- 1865, 4 °/0 528 » 521 25 » » - 1869, 3 °/2 410 » 408 50 » »	Nord
Obligations du Trésor 516	Compagnie parisienne du Gaz. 1535 » 1527 50 » » Canal de Suez	- 1875, \$ \(\langle \cdot \cd	Paris-Lyon-Méditerranée
Comptoir d'escompte	C. gen. Transatlantique 492 50 490 a s	Obligations communales 1879. 450 b 45.1 75 m p Obligat. foncières 1879 3 %	PRINCIPLE STREET

DE SAUMUR GARES

Saumur (arrivée)

LETAT LIGNE DE Ligne d'Orléans BOURGUEIL - SA MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR SAUMUR - BOURGUEIL SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. Mixte Mix Omn. Mixte Mixte Omn. Mixte Direct matin matin matin soir. soir. Mixte Omn. Omn. Omn. Mixte Mixte heures 8 minutes du matin, express-poste. Mixte Mixte Mixte Mixte matin matin matin matin soir. soir. soir. matin matin soir. soir. 8 17 19 matin (s'arrête à la Possonnière Saumur. . 6 05 7 24 9 " 1 15 3 45 7 50 Montreuil. Chacé. . . 6 15 7 32 9 08 1 24 4 03 8 " Brézé. . . Brézé. . . 6 23 7 39 9 15 1 32 4 19 8 08 Chacé. . . Montreuil. 6 39 7 52 9 28 1 46 4 37 8 24 Saumur. . 6 49 9 45 1 52 5 04 8 30 11 10 7 7 04 10 10 2 08 5 20 8 46 3 a 7 12 10 26 2 16 5 28 8 54 3 a 7 23 10 39 2 28 5 40 9 06 11 39 8 00 8 00 1 3 4 1 2 5 8 1 3 4 matin, omnibus-mixte. 4 44 6 56 PortBoulet 7 05 Saumur. PortBoulet soir, express. omnibus, 15 MONTREUIL - POITIERS yenant d'Angers. (s'arrête à Angers). 36 DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. Omn. Omni. | Mixte | Mixte | Omni, | Mixte - omnibus. 21 Mixte | Omni. Omni Mixte Mixte soir. matin Poitiers Neuville Mirebeau. soir. 加工。初 matin . matin . soir. soir. express. soir. matin soir soir. 1 55 48 Montreuil soir, omnibus-mixte. 8 20 8 34 2 51 3 4 4 20 4 30 Loudun . 8 58 9 10 Thouars (départ) Brion-s-Thouet 5 40 5 58 10 14 - omnibus (s'ar. à Tours Arçay. . Mirebeau Saumur. (depart) 6 05 Arçay . Loudun. 1 19 4 50 7 55 n na 8 41 9 27 6 53 express-poste. Montreuil-Bellay 4 37 07 Lernay . 7 02 2 11 8 51 9 57 Neuville Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Rrion-s. - Though Montreu Montreuil-Beliay Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

Thouars (arrivée) 7 29